

MUNICIPALITÉ DE **Chartierville**



**Province de Québec
Municipalité de Chartierville**

Lundi 15 septembre 2014

Séance spéciale du conseil municipal, tenue au centre communautaire à compter de 19h00. Cette séance a été dûment convoquée, par courriel, par la secrétaire-trésorière, Maryse Prud'homme. Un avis public a été affiché le 9 septembre 2014 pour prendre en considération le sujet suivant :

Congédiement d'un employé

Sont présents : les conseillers Louis Désy, Vanessa Faucher, Raymond Fournier, Simon Lafrenière et Claude Sévigny formant quorum sous la présidence du maire Jean Bellehumeur. La secrétaire trésorière Maryse Prud'homme est aussi présente.

Absence motivée : M. Denis Dion

Les membres présents sur le territoire de la municipalité renoncent à toute autre forme d'avis de convocation.

14-2483

Attendu que M. Jacques Gendron est à l'emploi de la municipalité, sur une base de temps partiel, depuis le 25 octobre 2004 ;

Attendu que depuis plusieurs années la municipalité a manifesté à M. Jacques Gendron son insatisfaction concernant sa prestation de travail ;

Attendu que, malgré les nombreuses rencontres, avis verbaux et les avis écrits, le comportement de M. Gendron ne s'est pas amélioré ;

En conséquence, et pour les motifs qui apparaissent plus amplement dans une lettre signée par la Directrice générale à la demande du conseil, sur proposition de Claude Sévigny, secondé par Simon Lafrenière, il est résolu de congédier M. Jacques Gendron et de lui payer les indemnités monétaires prévues par la loi en de telles circonstances.

ADOPTION MAJORITAIRE,
deux membres du Conseil s'étant abstenus.

14-2484 **Levée de la séance :**
La séance est levée à 19h10 par Claude Sévigny sous la résolution 14-2484.

Jean Bellehumeur, maire

Maryse Prud'homme, secrétaire-trésorière